



Assemblée Générale du Cniid - Samedi 12 mai 2012

Procès-verbal

Sommaire - Ordre du jour

1 - Présentation et vote des rapports moral et d'activité de l'exercice 2011....	3
2 - Présentation et vote du rapport financier de l'exercice 2011	5
3 - Orientations 2012.....	10
4 - Fixation du montant de la cotisation 2012	11
5 - Présentation du budget pour l'exercice 2012	12
7 - Composition du Conseil d'Administration	13
8 - Questions diverses	13

Étaient présents :

Mlle Flore BERLINGEN, adhérente
Mlle Hélène BOURGES, adhérente
Mme Agnès CLARY- WAWRIN, adhérente
Mme Aurélie COUP, adhérente
M. Norbert DEVERMELLE, adhérent
M. Ghislain GARDARIN, adhérent, membre CA
M. Jean-Pierre JOLIMAITRE, adhérent
Mme Françoise LURIOT-HURTER, adhérente
Mme Arlette MOCH-DAVID, adhérente
Mme Odette MOUHAD, adhérente
Mme Charlotte N'KOURI, adhérente
Mme Julie PATINET, adhérente
Mme Claude-Noële PICKMANN, adhérente, présidente
Mme Valérie URLIK, adhérente
M. Yannick VICAIRE, adhérent, membre CA
Mlle Myriam ZARHLOUL, adhérente

M. Francis REDON, adhérent 2011, pas à jour pour 2012 (pas de droit de vote)

M. Christophe KRAJEWSKI, ancien adhérent, invité (pas de droit de vote)

Excusés :

M. Didier BERGERET, adhérent membre CA

Étaient présents, en tant qu'observateurs :

Les salariés du Cniid,
Mlle Laura CANIOT, chargée Prévention des déchets
Mlle Séverine CHAIX, stagiaire
Mlle Amèle DJEDDOU, chargée d'administration
M. Sébastien LAPEYRE, directeur
Mlle Delphine LEVI ALVARES, chargée de la campagne incinération et stockage

Le quorum étant atteint (96 adhérents représentés - 16 présents porteurs chacun de 5 pouvoirs), la séance est ouverte à 14h15

1 - Présentation et vote des rapports moral et d'activité de l'exercice 2011

Après un tour de table et présentation de l'ordre du jour, Claude-Noële PICKMANN donne la lecture du rapport moral de l'exercice 2011 :

Rapport moral de l'année 2011 (cf document)

" En 2011, malgré un contexte général difficile, le Cniid a poursuivi son important travail d'information, d'alerte et de vigilance par la mise en œuvre de plusieurs travaux qui sont détaillés dans le rapport d'activité.

1) Des évolutions importantes au sein de l'équipe salariée

Le fait marquant de cette année est la décision prise par le CA en milieu d'année de passer à un fonctionnement à quatre salariés au lieu de cinq suite au départ d'Hélène Bourges : ce choix a été fait au regard de la situation financière de la structure et en vue de donner la priorité à l'évolution des salaires. C'est donc en avril qu'Hélène, en charge de la campagne Alternatives et arrivée au Cniid en 2006, a quitté la structure pour une nouvelle aventure associative. Qu'elle soit remerciée pour tout ce qu'elle a apporté au Cniid et l'investissement qu'elle y a mis pendant ces quatre années et demi. Ce départ a bien sûr été pris en compte dans les choix qui ont été fait par la suite.

A la fin du premier semestre, les fiches de poste de plusieurs salariés (notamment celles de Flore Berlingen et Amèle Djeddou) ont évolué pour mieux répondre à la nouvelle situation et mieux « coller » aux compétences et aspirations de chacun. En novembre, Amèle jusque-là en contrat CDD sur une convention en Contrat unique d'insertion est passée en contrat CDI.

2) Le CA

Depuis la dernière Assemblée Générale, le Conseil d'administration s'est réuni deux fois en 2011 (septembre et décembre). L'entrée de Ghislain au CA l'année dernière a été très positive pour le travail du Cniid : il a notamment apporté une aide régulière pour le développement de la collecte de fond, condition essentielle à la pérennité de notre association. Marie-Dominique Loye, entrée au CA en 2010, a préféré démissionner de sa fonction d'administratrice par manque de disponibilité et de temps. Qu'elle soit remerciée de son passage (même rapide) au CA du Cniid. J'en profite en tant que Présidente pour lancer un appel aux adhérents désireux de rejoindre le CA du Cniid : son renforcement serait une bonne chose pour mieux épauler l'équipe dans les choix stratégiques et de développement notamment.

3) De nouveaux outils développés

Poursuivant la modernisation de son identité visuelle et la remise à jour de ses productions, le Cniid a lancé son nouveau site internet en début d'année avec un contenu revu et réécrit et un nouveau graphisme. Le site regroupe aujourd'hui une grande quantité de données et d'information produites et diffusées par le Cniid. Financées en partie par une réserve parlementaire, le Cniid a pu sortir aussi cette année trois nouvelles plaquettes d'information grand public sur la problématique générale des déchets, l'incinération et le stockage.

4) Nos actions

Vous avez pris connaissance avec le rapport d'activité de la diversité et de la richesse des actions que la petite équipe de salariés a menées cette année. Citons notamment :

- le projet pilote « Mon commerçant m'emballera durablement » monté et lancé en novembre par Flore et qui va se poursuivre cette année,*
- le plaidoyer réalisé sur des thèmes complexes liés à l'incinération (normalisation, loi de finances) par Delphine,*
- le travail « de fourmi » réalisé sur le parc d'incinérateurs avec notamment l'étude des rapports des collectivités sur la qualité et le prix du service déchets,*
- le soutien renouvelé à plusieurs associations locales qui montrent le rôle toujours essentiel du Cniid auprès des associations,*
- l'engagement du Cniid dans plusieurs contentieux juridiques, qui sont pour la plupart encore en cours.*

A ces différents projets et actions menés au cours de l'année, il faut ajouter le travail général d'information réalisé avec la diffusion de la newsletter mensuelle, du Cniid infos trois fois par an ou encore les réponses aux multiples sollicitations. Seule association spécialisée sur les déchets, il n'est pas toujours évident de mettre les priorités au bon endroit : en fonctionnant à quatre salariés, il est clair que nous ne pouvons pas tout traiter et que des choix doivent être faits. Les adhérents ont bien sûr toute leur place dans ces choix et peuvent nous aider à les opérer.

5) Les finances du Cniid

Cette année, conformément à ce qui avait été voté en AG 2011, nous aurons le plaisir de vous présenter pour la première fois des comptes certifiés par notre Commissaire aux comptes, Guillaume Dupont. De plus, grâce au travail initié par Flore pour la mise en place d'une comptabilité analytique, nous serons en mesure de vous présenter avec plus de précisions la répartition de nos charges liées à nos différentes activités.

Sans rentrer dans les détails du bilan qui vous sera présenté, pour la deuxième année consécutive, le Cniid finit l'année avec un compte de résultat d'exploitation positif (10652€), ce qui permet de reconstituer une partie de nos capitaux propres (40423€) qui restent toutefois encore fragiles. Ce résultat positif, dont on peut se féliciter, est en grande partie dû de nouveau à la générosité des donateurs et des adhérents (que les membres présents à cette AG représentent) : cette année encore 2/3 de nos ressources financières viennent des cotisations de particuliers et d'associations (150733 euros). Nous avons mis en œuvre cette année de nouveaux moyens pour maintenir à minima ce montant de recettes (montant global de cotisations identique à 2010), essentielles à notre travail. En entrant un peu plus dans le détail, on se rend compte toutefois que les PA ont baissé de 4,5 % : même si l'augmentation des chèques contrebalance la baisse des PA, c'est un signal d'alerte car les PA sont pour nous la garantie d'une rentrée de trésorerie régulière chaque mois. Nous nous attacherons en 2012 en priorité à stopper cet « effritement » des prélèvements.

Globalement, l'objectif est de pouvoir maintenir à minima ce ratio de cotisations tout en développant aussi de nouveaux produits, constituant le 1/3 restant de notre financement (prestations, subventions de fondation, ventes). Vous retrouverez dans le rapport d'activité la répartition détaillée de nos recettes.

Il est important de souligner pour les années à venir que nous devons anticiper la diminution prévue des aides sur les emplois (tremplin et CUI) : en 2012, c'est un manque à gagner de 13500 € (recettes en moins et charges en plus) qu'il faudra compenser. C'est un défi important dans le contexte actuel et qui pourrait questionner le modèle économique même de notre association à court terme (plusieurs assos sont confrontées à cette situation).

Je finirai ce rapport moral en remerciant vivement tous nos adhérents pour leur soutien fidèle, qui s'est manifesté encore plus fortement en fin d'année, preuve de leur très grande confiance. Je remercie vivement aussi l'équipe des salariés et tout particulièrement son directeur Sébastien Lapeyre, pour avoir réussi l'exploit de réaliser tout ce travail et qui, par ses très grandes compétences et sa bonne humeur, permet que le Cniid, année après année, remplisse toujours mieux sa mission. "

Rapport d'activité 2011 (cf document)

Le directeur Sébastien Lapeyre présente, via un support de diapositives, les grandes lignes du rapport d'activité qui a été envoyé aux adhérents, avec l'appui d'interventions des chargées de mission pour détailler certaines actions.

Questions :

Q - Sur la base de données développée sur les usines d'incinération : quel était l'objectif ? Informer les riverains ou autres ?

- D. Lévi Alvares : a surtout servi de base au site internet, pour les différents calculs et la mise à disposition de données exploitables.

- Y. Vicaire rappelle l'historique du site (Greenpeace/Cniid) et la réaction que la 1ère version avait généré sur l'industrie (contre offensive)

- S. Lapeyre : début 2000, la France était surtout dans un contexte de scandales sanitaires, aujourd'hui de nouveaux aspects sont apparus en plus (coût, énergie,...)

Q - Y'aura-t-il des données d'émissions et d'impacts sanitaires?

- D. Lévi Alvares : le Cniid n'a pas les moyens pour faire des prélèvements ou des mesures indépendantes, nous avons seulement compilé des données officielles.

- Y. Vicaire rêve d'un développement futur d'une cartographie épidémiologique réalisée à partir des retours de la société civile.

Q - Y'aura-t-il aussi les usines de méthanisation et autres installations mentionnées ?
- D. Lévi Alvares: pas pour l'instant, le site est uniquement axé sur l'incinération. Le site ne donne que les incinérateurs mais la base de données est plus large (décharges) donc le projet est évolutif.

Les rapports moral et d'activité sont votés à l'unanimité.

2 - Présentation et vote du rapport financier de l'exercice 2011

Le directeur rappelle qu'il avait été décidé lors de l'AG de 2011 de faire appel à un commissaire aux comptes pour certifier les comptes, pour plus de transparence vis à vis des adhérents notamment.

Rapport présenté par le commissaire aux comptes, Guillaume DUPONT.

Il remercie l'équipe pour l'accueil, la disponibilité et la qualité des documents mis à disposition. La comptabilité est bien tenue et l'information financière fiable.

Le compte de résultat présente un solde positif de 11 441 euros et des capitaux propres à hauteur de 40 423 euros.

Guillaume Dupont explique le contenu des différents documents remis.

- conformité par rapport aux normes comptables,
- opinion libre sur les comptes annuels,
- conformité des rapports d'activité et moral par rapport à la comptabilité.

Il est également remis le rapport spécial sur les conventions réglementées : néant pour le Cniid.

Les comptes annuels arrêtés par le CA et soumis au vote ce jour sont certifiés sans réserve par le Commissaire.

Questions :

Q - La sous-location et les locaux :

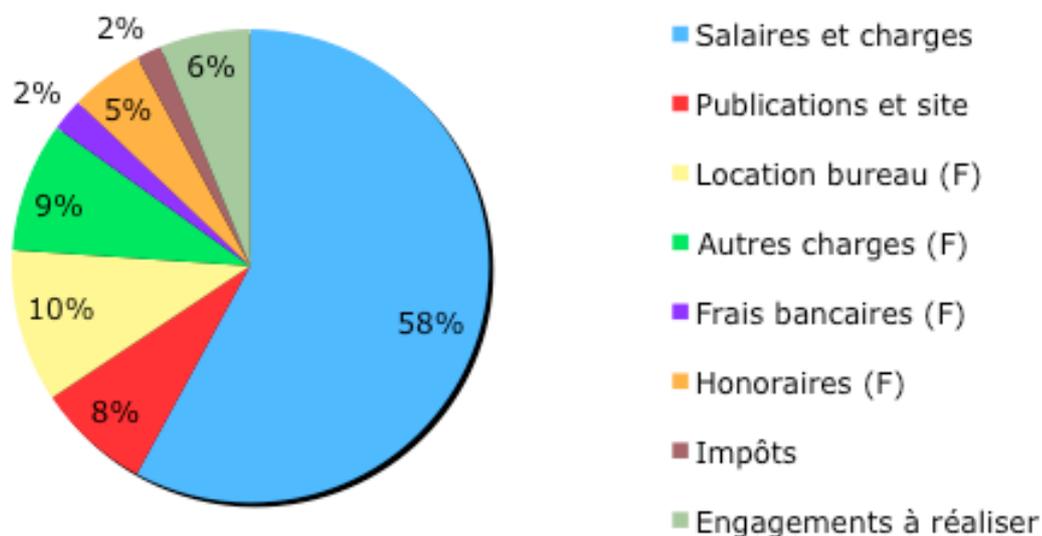
Le Cniid partage ses locaux avec l'association Terre de Lien Ile de France depuis septembre qui contribue donc au loyer et aux charges.

Le Cniid a en projet de déménager en 2013, ce qui aurait pour effet de diminuer considérablement le loyer et les charges de fonctionnement.

La comptabilité analytique : les premiers résultats

S. Lapeyre précise que le fait d'avoir mis en place une comptabilité analytique oblige à publier un compte emploi-ressources qui a été certifié par le Commissaire aux comptes (cf. graphique).

- Répartition des dépenses (223 565€) :



Q - G. Gardarin demande si les frais de prélèvements automatiques sont inclus dans les 2% de frais bancaires.

S. Lapeyre répond que oui et qu'ils nous coûtent chers (4289 €) mais moins que par le passé après négociation avec la banque (en 2010). En 2012, ces frais vont encore diminuer puisque le Cniid a renégocié avec le Crédit Coopératif.

Q - G. Gardarin demande si les clients Crédit Coopératif peuvent choisir le Cniid comme association à soutenir.

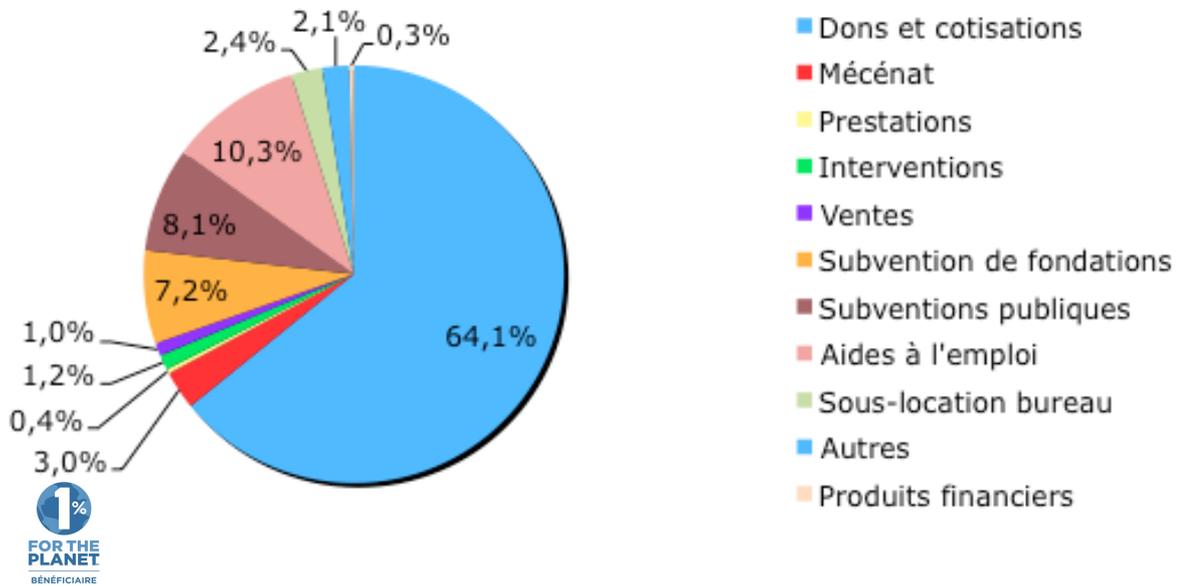
S. Lapeyre : pas directement, nous avons demandé pour la carte « Agir » mais ce n'est pas possible pour le moment (choix des associations limitées). Ghislain précise que d'autres options permettent de soutenir.

Sébastien précise que les clients NEF (qui s'appuie sur le Crédit Coopératif) permettent déjà de soutenir le Cniid et que c'est une aide non négligeable (4628 € en 2011).

F. Berlingen précise que les adhérents clients du Crédit Coop pourraient faire un virement au Cniid gratuitement plutôt qu'un prélèvement automatique mensuel sur lequel nous avons des frais.

- Les honoraires englobent le comptable, l'avocat et le commissaire aux comptes.
- Le webmaster pour le développement du nouveau site est inclus dans "publications et sites".

- Origine de nos ressources (235 025€) :

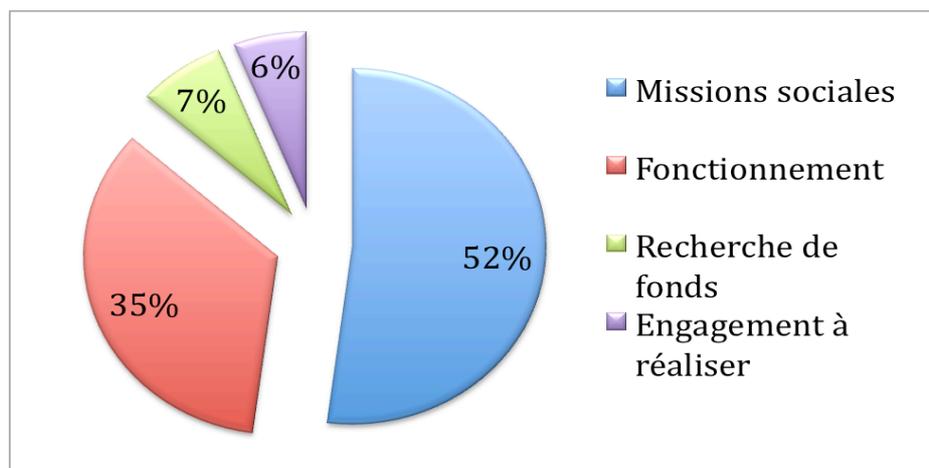


Les cotisations (150 733 € versus 150 527 en 2010) représentent les 2/3 de nos ressources : nous avons 1991 adhérents individuels et 112 associations pour un montant moyen de 76 euros. La diminution des prélèvements (-4,53%) est compensée notamment par les bons retours de la relance de fin d'année (chèque essentiellement - +40% par rapport à 2010) mais la diminution des prélèvements est un point de vigilance à avoir pour 2012. La diminution des prélèvements (l'attrition) doit être stoppée en priorité.

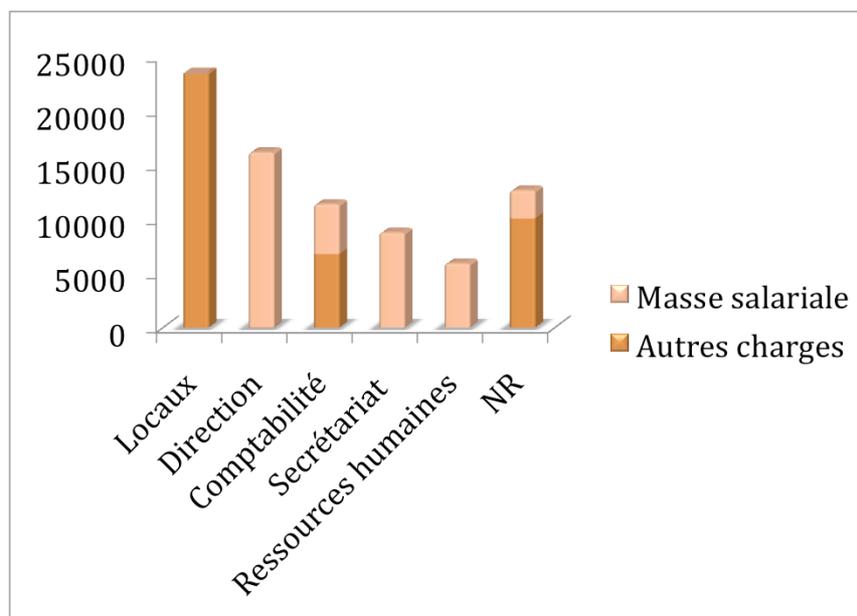
Q - Qu'est-ce que le « 1% pour la planète » ? (A.Moch David)

Inventé et lancé par Yvon Chouinard, fondateur de Patagonia, c'est un engagement de la part des entreprises volontaires de reverser 1% de leur chiffre d'affaire à des associations de protection de l'environnement. Pour la majorité d'entre elles en France, ce sont des TPE ou des PME (exception avec Léa Nature). Le Cniid a reçu 7000€ en 2011 de BewareCitizen en subvention de fonctionnement.

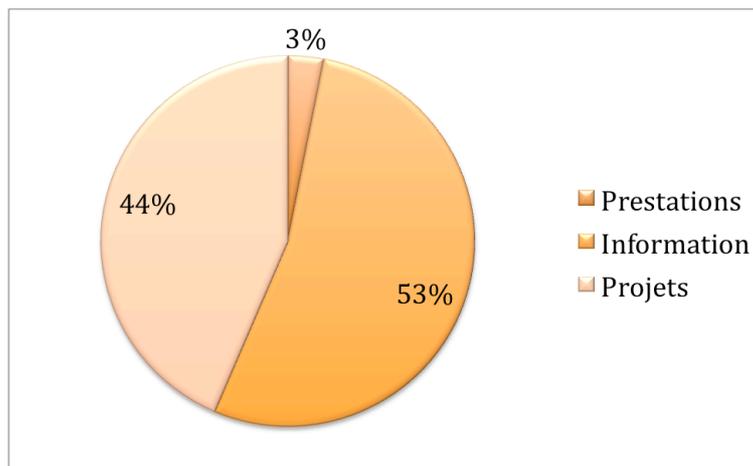
- Répartition analytique des dépenses (223 565 €):



- Répartition des charges de fonctionnement (35% - 77 054 €) :



- Répartition analytique des dépenses par mission sociale (52% - 116 432 €)



Faible part liée aux prestations : uniquement une formation élus à l'initiative d'un Conseil général.

La partie « information » représente plus de la moitié de nos dépenses. Cela inclut : les publications (dont les 3 plaquettes en 2011), les relations médias, le soutien local, les réponses aux diverses sollicitations... Ces données vont permettre d'affiner notre réflexion sur le financement de chacune de ces activités, notamment la partie travail avec les associations locales.

Questions :

Q - Sur l'information : quid de la capitalisation interne et externe ? Que resterait-il si le Cniid devait disparaître ? (J. Patinet)

D. Lévi Alvares (salariée) émet l'idée et le souhait de créer un outil de capitalisation et de rationalisation du travail pour faciliter la transmission, le maintien de l'historique, etc... Elle a envie de créer un projet qui réclamera certes du temps mais pourrait être fait avec des bénévoles (fiche de synthèse, mots clés, entrée dans une base de données). J. Patinet manifeste son intérêt pour la démarche et pour éventuellement participer.

Q - Quid de l'ouverture à l'international, de l'impact des déchets dans d'autres régions du monde ? (J. Patinet)

S. Lapeyre répond que depuis 2011, nous sommes dans le comité opérationnel d'un PICRI sur l'économie informelle des déchets : dans le cadre de cette recherche, des ponts entre la France et ce qui se passe ailleurs sont faits. Le Cniid fait aussi partie du réseau GAIA et à ce titre nous avons un lien avec les associations travaillant dans les pays du Sud. Mais nous ne travaillons pas directement sur ces thématiques.

Q - Quelle différence est faite entre les dons et les cotisations ? Y'a-t-il un potentiel sur dons ponctuels hors adhésions ? (O. Mouhad)

S. Lapeyre répond qu'il n'y a pas de séparation des adhérents et des donateurs dans l'outil. Toute personne qui donne moins de 36 € (cotisation minimale) n'est normalement pas adhérente d'après les statuts. Mais il y a possibilité de dérogation de la part de la Présidente.

Q - Y a-t-il des campagnes d'appels à dons hors adhésions ? (O. Mouhad)

Nous en faisons peu jusqu'à présent mais c'est engagé avec le dico déchets par exemple

et l'appel à participation.

Q - Quid du déséquilibre pour les prestations (3600 € de charge contre 850 € en produits) ? (F. Berlingen)

La vision est incomplète avec les données disponibles (les charges ne sont pas liées uniquement à la formation) mais cela montre bien que les prestations (expertises, formation) ont un coût à prendre en compte.

Q - Valorisation du travail bénévole ?

S. Lapeyre répond que le Cniid a mis en place un suivi du temps de travail bénévole. G. Dupont ajoute qu'il y a possibilité de le porter au bilan comptable à part.

Le rapport financier est voté à l'unanimité.

3 - Orientations 2012

L'équipe salariée présente les orientations stratégiques du Cniid pour l'année 2012 :

- Dico déchets : lancement d'un appel à financement via le site communautaire Ulule pour financer l'impression du dico. A ce jour, 32% du montant total (3000 €) est atteint, il reste 46 jours pour atteindre le seuil. Nous avons l'objectif d'une publication pour début juillet avant les Assises déchets.

- Elections 2012 : envoi de propositions co-signées par les Amis de la Terre, le RAC, Agir pour l'environnement aux 10 candidats à la présidentielle. Nous avons obtenu 9 réponses et publié en ligne les résultats. Les retours presse ont été satisfaisant notamment dans la presse spécialisée. L'action se poursuit pour les élections législatives.

- France de l'incinération : dernière phase, sortie prévue dernière semaine de mai. Les associations locales ont découvert le site en avant-première et ont été sollicitées pour apporter leurs commentaires, infos, etc.

- « Mon commerçant m'emballa durablement » : suite du projet avec bilan à réaliser avec les commerçants pour évaluer la réussite, les difficultés... Une suite est prévue après appel à projet de la Mairie de Paris où nous avons reçu une réponse favorable.

- « Sortir l'or vert de nos poubelles » : projet pour promouvoir la gestion séparée des biodéchets en parallèle de l'étude menée depuis octobre sur les impacts sanitaires d'une telle gestion. Deux subventions (Patagonia, Un Monde par Tous) ont été accordées pour ce projet.

- Audit déchets de Sciences-po Paris : travail pour l'association étudiante Science-Po Environnement (80.000€ de budget). Le rapport est en phase de rédaction et sera présenté en juin à l'administration et en septembre aux étudiants. Si nous sommes amenés à répéter cette opération, nous pourrions aller plus vite et utiliser ce qui aura été capitalisé. La prestation globale a été facturée 5200 € avec un aspect participatif des étudiants et militant important.

- Et plusieurs autres dossiers à suivre cette année...

- Action sur la fin des subventions à la pollution (avec le RAC)
- Suite des contentieux en cours (Isséane, Séché, Approchim (pollution PCB en

- Bretagne))
- Nouvelle réglementation sur les mâchefers
- Consigne et obsolescence programmée
- Nouvelle politique déchets suite à élection de François Hollande ?

- Des moyens à mettre en œuvre :

- Modernisation de nos outils de communication et utilisation des réseaux sociaux notamment
- Réseautage avec les ONG, assos locales et autres partenaires
- Encadrement, accueil, suivi des bénévoles pour différentes missions : relais des actions, fonctionnement (mise sous pli, phoning,...), aide sur des missions sociales.
- Développement des adhérents (activité de collecte de fond, adhérent individuel ou associatif)

4 - Fixation du montant de la cotisation 2013

Décision de fixer la cotisation pour 2013 (année n+1) et non 2012 (année n) afin de ne pas modifier un montant pour l'année en cours où beaucoup d'adhérents ont déjà ré-adhéré.

Le même montant est maintenu entre individuels et associations : 36 euros mais un barème indicatif doit être élaborer pour inciter les associations à donner plus en fonction de leur nombre d'adhérents ou de leur budget.

L'Assemblée décide, à l'unanimité, de valider la cotisation de base d'un montant de 36 euros pour l'année 2012 et de fixer la cotisation 2013 au montant de 36 euros. La cotisation reste modulable sur critères sociaux (chômeurs, étudiants, allocataires du RSA).

5 - Présentation du budget pour l'exercice 2012

BUDGET PREVISIONNEL 2012	
<u>CHARGES</u>	-
<u>Charges de personnel</u>	135091
Rémunérations	93785
Charges sociales	39081
Autres charges	2225
<u>Services extérieurs</u>	28728
Locations	25657
Entretien et réparations	2020
Documentation	307
Assurance	744
<u>Autres services extérieurs</u>	45167
Publications	18324
Honoraires	13350
Déplacements	2242
Services bancaires et autres services	11251
<u>Achats</u>	3806
Matériels et fournitures	2633
Autres fournitures	1173
<u>Impôts sur rémunération</u>	3851
<u>Autres charges de gestion courante</u>	266
<u>Dotations aux amortissements</u>	1230
<u>TOTAL</u>	218139

<u>PRODUITS</u>	-
<u>Dons et cotisations</u>	153464
par prélèvement automatique	118504
par chèque	22019
par virement	1926
par internet	1320
via la NEF	4696
mécénat	5000
<u>Aides à l'emploi</u>	15222
<u>Subventions</u>	34790
publiques	20860
fondations	13930
<u>Vente et prestations</u>	14664
Vente documentation	1754
Interventions	2727
Expertise	4200
Autres	5982
<u>TOTAL</u>	218139

Le budget est équilibré à 218 139 euros.

Questions :

Q- L'évolution de la masse salariale est-elle prise en compte ? (F. Berligen)
Oui, le budget prend en compte les nouveaux salaires et la baisse des aides.

Le budget prévisionnel 2012 est voté à l'unanimité.

7 - Composition du Conseil d'Administration

Démission de Marie-Dominique LÖYE.

Yannick VICAIRE démissionne du poste de trésorier. Ghislain GARDARIN devient trésorier.

La composition du nouveau Conseil d'Administration est donc la suivante :

- Claude-Noële PICKMANN, membre du bureau, présidente
- Ghislain GARDARIN, membre du bureau, trésorier
- Didier BERGERET, membre du bureau, secrétaire
- Yannick VICAIRE
- Serge ORRU

8 - Questions diverses

- La plupart des questions ont été abordées au cours des différents points à l'ordre du jour, notamment sur le bénévolat au Cniid (questions de J. Patinet, O. Mouhad notamment).

- L'association Environnement 93 émet le souhait de collaborer avec le Cniid par exemple dans le cadre d'une manifestation à destination du public.

- Audit Science-Po : V. Ulrik pose la question des possibilités de décliner le projet sur d'autres grandes écoles, collectivités ou entreprises.

D. Lévi Avars répond que ce sera plus difficile pour des entreprises mais possible sur d'autres cibles pour valoriser notre expérience acquise.

Claude-Noële PICKMANN remercie les adhérents qui se sont déplacés pour l'AG, ainsi que l'équipe qui brille par le caractère toujours formidable de son travail.

Séance levée à 18h

Claude-Noële Pickmann, Présidente

